



NOM: KASHIRAM DHUNGANA  
NATIONALITÉ: NÉPAL  
PROFESSION: AVOCAT  
LIEU DE RÉSIDENCE: BARDIYA DISTRICT, NÉPAL

“Je me bats pour que les familles touchées par le conflit interne obtiennent justice et réparation.”

## facing PEACE<sup>PBI</sup>

### EN ROUTE POUR PLUS DE JUSTICE

*Kashiram Dhungana était en Suisse en novembre 2010 pour des conférences publiques et rencontres officielles. Après s'être entretenu avec des représentants du Département des affaires étrangères à Berne (DFAE), M. Dhungana a rencontré des experts du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ainsi que des journalistes. Il répond ici aux questions de PBI sur son travail au Népal avec l'ONG Advocacy Forum.*

#### Que faites-vous concrètement pour aider les familles et proches de victimes de disparitions?

Au début de mon travail avec Advocacy Forum (AF) il y a quelques années, j'ai d'abord rendu visite aux familles ou proches de personnes dont les droits ont été violés pendant le conflit interne. J'ai alors pris note de ces violations afin de documenter des cas qui soient présentables devant la justice népalaise. Je ne fais pas de fausses promesses à ces familles mais leur explique que je ferai de mon mieux pour essayer d'obtenir justice et réparation. J'ai ainsi documenté environ 150 cas: disparitions, torture, etc.

Ces victimes ou proches de victimes, la plupart du temps, ne connaissent pas leurs droits. Mes collègues de AF et moi essayons toujours d'informer les citoyens sur leurs droits, sur les responsabilités de l'Etat en termes de sécurité, justice et réparations et sur ce que les citoyens peuvent exiger du gouvernement. Advocacy Forum ou Conflict Victim's Committee (CVC) ou même parfois PBI ou d'autres organisations internationales organisent des séminaires sur les droits humains et les droits des victimes du conflit népalais. De même nous demandons régulièrement des comptes aux représentants du gouvernement sur des cas notoires de violations des droits.

Dans ma région, je suis devenu proche des victimes. Je les soutiens aussi auprès des autorités locales, de la police locale, des agences de développement régionales, partout où je peux je défends leurs intérêts et revendique leurs droits. Quand cela est possible, je porte des cas devant les tribunaux pour essayer d'obtenir réparation pour les familles des victimes.

#### Avez-vous déjà été menacé?

Jusqu'à maintenant je n'ai jamais reçu de menace directe grave. Mais souvent je ressens de l'insécurité et du danger. Pour ma propre sécurité, j'ai pris des dispositions durant la nuit, pendant mes voyages et mes visites dans les communautés, etc. J'ai aussi participé à plusieurs formations complémentaires sur le thème de la sécurité.

“Quand PBI m'accompagne, je peux mieux me concentrer sur mon travail. Pour moi, les volontaires PBI sont comme des gardes du corps.”

Il y a une année, alors que je travaillais sur un cas d'exécution extrajudiciaire, un des coupables présumés est venu à mon bureau. Il cherchait depuis quelques temps à me rencontrer, probablement pour me convaincre d'effacer son nom du dossier. Je lui ai répété plusieurs fois que je n'avais pas le temps de le rencontrer. Lorsqu'il est arrivé soudainement à mon bureau, je me suis senti très mal à l'aise. J'étais seul et j'ai eu peur. Je suis sorti rapidement avec mon téléphone portable prétextant que j'allais aux toilettes. J'ai appelé le bureau local de PBI et deux volontaires sont arrivés dans les trois minutes suivantes et se sont présentés en tant que membres d'une organisation internationale.

Suite à cet événement, PBI m'a offert un accompagnement rapproché pendant plusieurs semaines: visites quotidiennes à mon bureau, téléphones chez moi le soir, etc. J'ai aussi adopté pendant quelques temps des mesures spéciales de sécurité, comme fermer systématiquement les portes et les fenêtres, ne pas sortir le soir.

#### Dans quelles situations l'accompagnement de PBI est-il particulièrement important?

J'ai toujours eu une bonne relation avec PBI, même lorsque l'organisation n'avait qu'un bureau à Katmandou. J'apprécie beaucoup la disponibilité des volontaires.

J'ai fait appel aux services de PBI lorsque j'ai commencé à travailler sur le

terrain, à aller dans les communautés, à organiser des discussions, des programmes pour les

victimes. Je suis également accompagné par des volontaires quand je me rends à la police pour essayer de dénoncer des cas de violations.

Quand les volontaires de PBI m'accompagnent, je sens que je peux mieux me concentrer sur mon travail avec les victimes. Les volontaires de PBI sont avec moi mais ne participent pas aux réunions, ils m'attendent à l'extérieur de la salle d'audience. Je sens ainsi que je n'ai pas besoin de faire attention à tout ce qui se passe autour pour ma sécurité. Les accompagnants de PBI sont comme des gardes du corps.

De plus, les autorités népalaises donnent plus d'importance et de crédibilité à quelqu'un qui est accompagné par des internationaux.

“Des avocats du monde entier devraient travailler ensemble, échanger leurs idées, leurs expériences.”

#### Cela signifie que la présence de la communauté internationale est essentielle au Népal?

Oui, et pas seulement au Népal. Partout les défenseurs des droits humains ont besoin de la communauté internationale. Cela donne du poids à leur combat. Les internationaux permettent aussi de relayer les messages des défenseurs des droits humains auprès des agences internationales, des ambassades, etc. Ainsi nous pouvons recevoir du soutien. Nous pouvons aussi obtenir plus facilement justice lorsqu'il y a réellement eu violation des droits humains.

#### Pensez-vous qu'une collaboration entre avocats suisses et népalais pourrait être profitable?

Bien sûr. Cela aiderait les avocats népalais mais également les avocats suisses. Il ne faudrait pas seulement des contacts entre avocats suisses et népalais mais avec d'autres pays également. Je crois que ces échanges d'idées, ce style de coopération permet d'étendre nos connaissances et expériences. Nous pouvons troquer des idées sur la façon de traiter certains cas spécifiques de violations. De plus, nous avons besoin d'échanger sur la jurisprudence et sur les précédents, ces cas emblématiques dont le jugement devient une référence à travers le monde.

NOM: RACHEL MÉTRAUX  
 NATIONALITÉ: SUISSE  
 DATE D'ENGAGEMENT: 1 SEPTEMBRE 2010  
 LIEU D'AFFECTATION: MEDELLIN, COLOMBIE



“ Je suis heureuse de faire partie d'une équipe PBI et de connaître chaque jour un peu plus les organisations que nous accompagnons. ”

## 24 heures dans la vie d'une volontaire suisse à Medellin

RACHEL MÉTRAUX, MEDELLIN, LE 28 DÉCEMBRE 2010

*Rachel Métraux, volontaire suisse basée à Medellin depuis septembre 2010, raconte une journée au sein de l'équipe de PBI et un accompagnement du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP) dans un pénitencier de cette ville tentaculaire.*

«Un matin de décembre, je me réveille au bruit des gouttes de pluie qui battent contre ma fenêtre. C'est l'hiver aussi en Colombie et les fortes averses ont déjà causé beaucoup de dégâts dans tout le pays. J'enfile un gilet au logo vert et blanc des Brigades de paix internationales (PBI) et me prépare pour un accompagnement des membres du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP) qui se rendent dans une prison.

Le CSPP veille au respect et à la garantie des droits des personnes privées de liberté pour des motifs politiques. L'organisation existe dans plusieurs départements du pays, et c'est l'antenne de Medellin qui a d'abord demandé à PBI ses services d'accompagnement international dans la région, suite à l'assassinat de deux de ses membres en 1999. Nous accompagnons le Comité pour certaines audiences et surtout lors de ses visites dans les prisons de la ville où l'organisation anime des ateliers sur les droits humains et assure un suivi juridique des prisonniers politiques.

Ce matin-là, je retrouve dans la cuisine Alice, une volontaire française, qui entame une tartine tout en feuilletant la presse du jour. Dans la maison de PBI à Medellin nous sommes six volontaires à cohabiter et travailler ensemble. Malgré quelques rares instants de tension, nous vivons surtout de beaux moments d'échange et de partage.

A 8 heures, nous quittons la maison PBI à deux, comme d'habitude pour ce type d'accompagnement. La pluie a déjà laissé la place à un doux soleil matinal qui caresse les versants des collines de la vallée d'Aburrá, au creux de laquelle se trouve



Medellin. Avant de partir je vérifie que j'ai bien emporté la lettre officielle qui certifie la légitimité de notre accompagnement ainsi que la demande d'autorisation pour entrer dans le pénitencier.

Le trajet jusqu'à la prison requiert trois moyens de transport: le métro, le *metro-cable* et le bus. Le *metro-cable* est un système de télécabines qui relie deux versants de collines. Les deux lignes existantes, construites récemment, servent souvent à vanter les attraits touristiques de Medellin. C'est étrange, en cette période de l'année, d'être dans un télécabine en pleine ville et non dans les Alpes suisses, d'avoir à mes pieds une ville bétonnée et non la forêt enneigée et les pistes de ski!

Devant la prison, nous attendons l'arrivée des membres du Comité en buvant un tinto (café noir). Arrivent alors l'avocat Carlos, le volontaire David et la stagiaire Laura (prénoms fictifs). Même s'il est probablement plus facile d'entrer en prison que d'en sortir, les procédures sont strictes: fouilles en règle, empreintes digitales, contrôle de notre matériel et de notre autorisation sollicitée dix jours plus tôt auprès de l'*Instituto Nacional Penitenciario y Carcelario* (INPEC).

Pour faciliter ces entrées, PBI organise régulièrement des réunions avec les directeurs des prisons au cours desquelles l'ONG explique son travail d'accompagnement international ainsi que le travail des organisations partenaires dont le CSPP.

Durant l'atelier, nous attendons à l'extérieur de la salle en discutant ou en lisant un livre. Notre mandat de non-ingérence ne nous permet pas de participer aux ateliers.

De retour à la maison PBI, alors que je me mets à écrire le compte rendu de l'accompagnement du matin, un volontaire anglais, Dan, part faire le tour des organisations. La *ronda* sert à montrer notre présence, prendre des nouvelles des organisations accompagnées et préparer les futurs accompagnements. A Medellin, nous suivons également l'Association de familles de disparus et de détenus (AS-FADDES), l'Institut populaire de formation (IPC) et le Comité juridique liberté (CJL). Depuis novembre 2010, nous sommes en processus de rapprochement de l'Associa-



tion pour la recherche et pour l'action sociale (NOMADESC), établie à Cali, ville située à huit heures d'autobus de Medellin.

Après avoir soupé avec les autres volontaires des *arepas* et du *queso campesino* (mets typiques), je vais me coucher en pensant au plaisir que j'ai de faire partie de cette équipe, de découvrir chaque jour un peu plus PBI et les organisations que nous accompagnons. Je pense aux fascinantes rencontres que cette expérience m'a déjà apportées. Ce soir-là, je suis de garde alors j'emporte avec moi le téléphone au cas où surviendrait pendant la nuit un appel urgent. Dehors, la pluie s'est remise à faire des claquettes sur ma fenêtre et je m'endors en me laissant bercer par son rythme.»



IMPRESSUM 03/2011 PBI Suisse  
 Rédaction: Aline Scherz, Jean-David Rochat  
 Contributions: Daria Böhl, Delphine Cantin, Francisca Decurtins, Rachel Métraux  
 Traductions: Aline Scherz, Jessica King, Hortense Gianini  
 Lectorat: Anouk Henry, Christa Dold, Jacqueline Hefti  
 Photos: PBI; Graphisme: Christian Jaberger, Solothurn  
 Impression: Cric Print, Fribourg; Tirage: 2500 Ex.

INVESTISSEZ  
 DANS LA PAIX!

Informez-vous sur  
[www.actionpourlapaix.ch](http://www.actionpourlapaix.ch)  
 ou par téléphone:  
 031 372 44 44

